



LES RANDONNEURS D'ETIOLLES

1, rue de Thouars

91450 ETIOLLES

Siret 503 855 918 00010

Téléphone 06.09.22.14.80



Les Randonneurs d'Étiolles

Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et de Marche Nordique

BULLETIN D'ADHESION Saison 2026-2027

☐ RANDONNÉE PÉDESTRE et/ou ☐ MARCHÉ NORDIQUE
et/ou ☐ BATONS DYNAMIQUES

La cotisation comprend les 3 activités

Nom :	Prénom :	Né(e) :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Portable :	Fixe :	
Nom et Téléphone de la personne à prévenir en cas de problème :		
Adresse Mail :		

TARIFS D'ADHESION comprenant la licence soit 33 €

	Ancien nom	OPTIONS *	
☐	IRA	Licence unique option individuelle Assurance accident corporel	54.00 € par personne
☐	IMPN	Licence unique option individuelle Assurance multi loisirs	67.00 € par personne
☐	FRA	Licence unique option famille Assurance accident corporel	103.50 € par famille
☐	FMPN	Licence unique option famille Assurance multi loisirs	129.50 € par famille
☐		Licencié (e) dans un autre Club(**)	21 € par personne
☐		Abonnement à « Passion Rando »(4 numéros)	10 €
		TOTAL	€

*Cochez l'option de votre choix

** Pour les licenciés dans un autre club joindre copie de la licence, mentionnant l'une des options proposées ci-dessus, le certificat médical ou l'attestation (voir page 2).

La cotisation annuelle comprend l'adhésion au club des Randonneurs d'Étiolles du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027, la licence de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et de la Marche Nordique (valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027) et l'assurance qui lui est associée (valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 décembre 2027).

Dans le cas d'une inscription familiale les autres membres de la famille sont :

Nom	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Adresse mail

J'ai noté que sont considérés comme faisant partie de ma famille, mon conjoint ou concubin, mes enfants ou petits-enfants de moins de 25 ans, mes enfants sous tutelle ou sous curatelle jusqu'à leurs 30 ans, fiscalement à charge et vivant sous mon toit.

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

En remplissant ce formulaire, je suis informée que mes données personnelles sont utilisées dans le cadre de l'adhésion et de la vie associative, de la relation commerciale éthique et personnalisée ainsi que des statistiques officielles sur les pratiques sportives.

☐ Je m'oppose à ce que mes coordonnées postales et/ou mon numéro de téléphone soient transmises aux Partenaires de la FFRandonnée à des fins de prospection commerciale par courrier postal et/ou par téléphone (liste des partenaires sur www.ffrandonnee.fr/la-federation/partenaires).

Vous pouvez modifier vos préférences de communication dans votre espace personnel sur le site internet de la FFRandonnée à www.ffrandonnee.fr > **Mon Compte** > **Mes communications**.

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE :

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation du club lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

Nous vous demandons d'indiquer « aux photographes » votre refus si vous ne désirez pas que votre photographie soit prise.

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRandonnée

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application, puis la loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à la démocratisation du sport et ses décrets d'application, laissent aux fédérations sportives l'appréciation de la durée de validité du **C**ertificat médical d'**A**bsence de **C**ontre-**I**ndications à la pratique (CACI) des disciplines que leur a déléguées le ministère des Sports et les activités connexes proposées au sein des clubs

Cette simplification administrative veut responsabiliser les pratiquants vis-à-vis de leur santé ; elle aboutit aux règles suivantes en avril 2023 pour la FFRandonnée.

1- Un CACI pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est obligatoire **pour toute première prise de licence** et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

2-Renouvellement annuel de la licence : chaque pratiquant majeur doit **obligatoirement** nous retourner signée l'attestation « Conseil de Santé et Attestation sur l'honneur ». si besoin elle est disponible sur notre site.

APPLICATION Ma RANDO® : l'appli mobile de la FFRandonnée



La FFRandonnée et ses 115 comités se sont lancés dans la numérisation de □ leurs 215 000 kilomètres d'itinéraires. Toutes les données collectées par les bénévoles génèrent de véritables parcours numériques accessibles via notre nouvelle application Ma RANDO®. En tant que licencié, vous bénéficiez d'un accès gratuit à cette application. Mais vous pouvez aussi choisir des formules plus complètes.

Tarifs disponibles sur ffrandonnee.fr

Il est recommandé d'avoir, dans son sac à dos, une fiche de renseignements spécifiant le ou les traitements médicaux que vous suivez ceci afin de faciliter les secours éventuels en cas d'accident ou de malaise.

Pour vous faciliter la tâche, et à titre indicatif, nous vous proposons un modèle de fiche sur notre site internet <http://www.lesrandonneursdetiolles.fr>.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts disponibles sur le site de l'association indiqué précédemment et m'engage à les respecter.

En outre je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai et à me conformer au règlement intérieur du Club.

- *Si vous êtes un nouvel adhérent, un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités est demandé.*

1- - *Si c'est un renouvellement,* chaque pratiquant majeur doit **obligatoirement** nous retourner signée l'attestation « Conseil de Santé et Attestation sur l'honneur ». Elle est disponible sur notre site.

Je règle la somme de : **indiquez la somme** € (A l'ordre de « Les Randonneurs d'Etiolles »)

☐ Par chèque obligatoirement pour les nouveaux adhérents

☐ Par virement possible pour le renouvellement de l'adhésion

Fait à : Le :

En signant ce document je reconnais avoir compris toutes les recommandations indiquées sur ce document et celui de la FFRandonnée « Conseil et santé et attestation sur l'honneur (pratiquant majeur) »

Signature de chaque adhérent, précédée de la mention « lu et approuvé »

☐ Lu et approuvé les 3 pages **signature obligatoire** :

Signature numérique : Insertion/Signature/

Ces documents sont à retourner signés à Claude Charpies - Les Randonneurs d'Etiolles 50, rue de Robinson 91100 CORBEIL-ESSONNES - Tel. 0673990979 mail ccharpies.randetiol@free.fr ou à remettre à l'un des animateurs

VOUS RECEVREZ PAR MAIL (VERIFIEZ LES SPAMS) VOTRE LICENCE AINSI QUE LE MOT DE PASSE QUI VOUS PERMETTRA D'ACCEDER A VOTRE COMPTE ET DE COMMANDER DES TOPOGUIDES ET AUTRES PRODUITS DE LA FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE